

Lille, le 1^{er} juillet 2015

COMMUNIQUE DE PRESSE

La Métropole Européenne de Lille et la SNI s'engagent pour le logement intermédiaire

La Métropole Européenne de Lille et la SNI ont signé aujourd'hui une convention pour le développement d'une offre de logements locatifs intermédiaire.

Dans le cadre de la mise en œuvre de son Programme local de l'habitat, la Métropole Européenne de Lille a engagé une politique ambitieuse en matière de production de logements. Elle vise notamment à développer une offre diversifiée pour tous les métropolitains.

En complément de son intervention en faveur du logement social, la Métropole Européenne de Lille souhaite développer l'offre de logements locatifs intermédiaires.

Le logement intermédiaire répond spécifiquement aux besoins des ménages qui ne sont pas éligibles au parc social mais n'ont pas de ressources suffisantes pour se loger sur le marché libre dans les zones tendues où les loyers ont fortement progressé ces dernières années.

Les logements intermédiaires sont des logements neufs, répondant aux dernières normes environnementales et situés en zones métropolitaines, au plus près des bassins d'emplois. Résidence principale des ménages sous conditions de ressources (plus élevées que pour le logement social), les loyers de ces logements sont plafonnés.

A la croisée des politiques publiques, le logement intermédiaire apporte une réponse pragmatique aux défis actuels : **accroître l'offre de logements pour les classes moyennes**, relancer l'emploi et le secteur du bâtiment, donner un nouveau souffle à la mixité sociale, construire les conditions d'un développement durable.

Participer à l'effort de construction

Le groupe SNI a été mandaté par le Gouvernement pour prendre une part active dans l'effort de construction en faveur du logement intermédiaire. L'attachement du Groupe à développer des logements à loyers maîtrisés, son assise financière, son expertise et ses engagements le désignent naturellement comme un partenaire privilégié pour les collectivités et les aménageurs.

Le groupe SNI produira 35 000 logements intermédiaires d'ici 2019.

Soutenir les classes moyennes

Proposer des logements intermédiaires, c'est offrir aux actifs qui disposent de revenus moyens :

- l'opportunité de demeurer ou de s'installer au plus près de leur lieu d'emploi ;
- une hausse de leur pouvoir d'achat avec des loyers inférieurs de l'ordre de 15 à 20% à ceux du marché ;
- un accès au logement rapide, l'attribution étant soumise à des plafonds de revenus sans commission d'attribution ;

- des logements neufs avec des prestations de qualité, des charges réduites et une consommation énergétique maîtrisée.

Fluidifier le parc social

Produire des logements intermédiaires, c'est également offrir aux locataires du parc social qui s'acquittent de suppléments de loyers de solidarité de nouvelles solutions de mobilité et libérer ainsi des logements dans le parc HLM.

Encourager la mixité de peuplement

La construction de logements intermédiaires s'inscrit dans la conception d'ensembles immobiliers s'intégrant dans des programmes mixtes comprenant notamment du logement social. Ces programmes répondent ainsi à un triple besoin des collectivités :

- apporter une réponse aux ménages ayant des revenus moyens ;
- offrir plus de logements sociaux ;
- permettre aux ménages qui le souhaitent de devenir propriétaires.

Dans une logique de diversification de l'offre de logements sur le territoire, un volume annuel de 150 logements locatifs intermédiaires a été fixé.

Les projets de la SNI Nord-Est sur la Métropole Européenne de Lille

A ce jour,

- 3 contrats de réservations représentant 90 logements sont d'ores et déjà signés à Lille Fives, Loos et Roubaix Soubise ;
- 3 opérations ont été validées entre la SNI et des promoteurs à Lille et Lomme, pour 97 logements ;
- 3 dossiers sont à l'étude dont deux à Lille, pour 104 logements

ce qui représente 291 logements validés.

SNI Nord-Est

La SNI Nord-Est gère aujourd'hui 11 805 logements sur tout le Nord Est de la France grâce à 3 agences locales : Metz, Dijon et Amiens. Elle est directement impliquée dans de nombreuses opérations d'externalisation de patrimoines publics, de construction de logements, de reprise en gestion de parcs de gendarmerie et de constructions au profit de la Gendarmerie Nationale.

Le groupe SNI

Filiale immobilière à vocation d'intérêt général de la Caisse des Dépôts, le groupe SNI est le premier bailleur français. Le Groupe couvre l'intégralité de l'offre locative et s'investit pour favoriser la mise en œuvre d'un véritable parcours résidentiel et d'une meilleure accessibilité à la propriété. Le Groupe s'engage activement pour la relance de la construction et a pour objectif de produire 60 000 logements sur les 5 prochaines années dont 35 000 logements intermédiaires.

Pour en savoir plus : www.groupesni.fr

Contacts presse :

Métropole Européenne de Lille : Julie Vanhove - 03.20.21.25.00 - jvanhove@lillemetropole.fr

SNI : Corinne Simoni - 01.55.03.32.68 - csimoni@groupesni.fr